



Code de vie

2023 - 2024

RÈGLEMENTS DES ÉLÈVES

Applicable pour l'ensemble du cadre scolaire

APPROUVÉ AU CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT DE LA
FRONTALIÈRE LE :

7 mars 2023

PROJET ÉDUCATIF 2019 - 2022

MISSION - VISION - VALEURS

MISSION DE L'ÉCOLE OU DU CENTRE

- INSTRUIRE
- SOCIALISER
- QUALIFIER

VISION : La Frontalière est un milieu de vie accueillant et inspirant qui forme les citoyens de demain

Bienveillance : à LF, la bienveillance, c'est mettre au cœur de ses préoccupations l'humain en lui tendant la main.

Estime de soi : à LF, nous développons l'estime de soi en reconnaissant, en nommant et en nourrissant la valeur unique de chacun.

Engagement : à LF, nous sommes positifs devant les multiples défis et en quête de solutions.



RÈGLEMENTS DES ÉLÈVES

2023 – 2024

Ces règlements visent la qualité de vie à La Frontalière. Ils se veulent des moyens pour développer dans notre école un milieu favorable à l'apprentissage basé sur certaines valeurs issues du projet éducatif qui balisent et encadrent l'exercice des droits et libertés :

C'est pourquoi j'ai l'obligation...

- D'adopter un comportement empreint de civisme et de respect envers les membres du personnel ainsi qu'envers ses pairs.
- De participer aux activités de l'école, en présentiel et en virtuel.
- De m'impliquer dans sa réussite scolaire en fournissant les efforts requis.

L'ÉLÈVE DOIT...

L'ÉLÈVE S'EXPOSE À...

<p>1.</p>	<p>Je suis présent à toutes les périodes inscrites à mon horaire.</p> <p><i>(Voir la dernière page du document pour la liste des motifs)</i></p> <p><u>*L'Établissement se réserve le droit de refuser une absence motivée pour des motifs « non reconnus ».</u></p> <p>-Pour profiter des expériences que mon école m'offre.</p> <p>-Pour assurer ma réussite scolaire.</p> <p>-Pour socialiser avec les autres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Une retenue; ⇒ Une retenue du soir ou lors d'une journée pédagogique; ⇒ Une suspension interne ou externe; ⇒ Une note de « 0 » lors d'une évaluation; ⇒ Autres.
<p>2.</p>	<p>Je conserve le casier qui m'est assigné et je maintiens sa propreté.</p> <p>-Pour favoriser mon organisation.</p> <p>-Pour maintenir mon environnement attrayant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Un retour au casier d'origine; ⇒ Un dédommagement pour détérioration: payer, laver ou réparer.
<p>3.</p>	<p>Je garde mon casier cadenassé.</p> <p>-Pour éviter les vols, les pertes et les bris.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Assumer les coûts; ⇒ La responsabilité personnelle quant aux pertes et bris possibles; ⇒ Un verrouillage de mon casier par l'école.

<p>4.</p>	<p>Je consomme des aliments et des breuvages dans les zones prévues :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repas à la cafétéria (diner); - Collation à la place publique, à la cafétéria ou au café tandem. <p>Exception: <i>les bouteilles d'eau transparentes anti-dégâts seront permises en classe (exclusion : laboratoires de sciences et d'informatique et plateaux sportifs).</i></p> <p><i>-Pour garder nos casiers et nos corridors propres.</i></p> <p><i>-Pour offrir un milieu invitant.</i></p>	<p>⇒ Une intervention faite par un membre du personnel.</p>
<p>5.</p>	<p>J'adopte de saines habitudes de vie et je m'abstiens de consommer des boissons énergisantes qui sont interdites à l'école.</p> <p>De plus, la consommation de tabac ainsi que le vapotage sur les terrains du Centre de services scolaire et lors d'activités scolaires sont strictement interdits.</p> <p><i>-Pour préserver ma santé.</i></p> <p><i>-Pour respecter la loi.</i></p>	<p>⇒ Une saisie de la boisson énergisante;</p> <p>⇒ Un avertissement et une saisie des objets illégaux;</p> <p>⇒ Une suspension interne ou externe;</p> <p>⇒ Une contravention.</p>

L'ÉLÈVE DOIT...

L'ÉLÈVE S'EXPOSE À...

<p>6.</p>	<p>Je suis discipliné et calme dans mes agissements en dehors des cours. Mes déplacements doivent se faire en marchant.</p> <p>*Sur l'heure du diner, il est interdit de flâner aux casiers. Seuls les élèves de 5^e secondaire peuvent demeurer à « L'Espace citoyen » et sur les bancs qui leur sont assignés.</p> <p>-Pour assurer ma sécurité et celle des autres.</p>	<p>⇒ Une retenue;</p> <p>⇒ Un midi-détour;</p> <p>⇒ Une suspension interne ou externe;</p> <p>⇒ Autres.</p>
<p>7.</p>	<p>Respecter les règles de classe et les consignes de l'enseignant en tout temps.</p> <p>-Pour assurer ma réussite et celle de mes collègues.</p> <p>-Pour travailler dans un environnement propice à l'apprentissage.</p>	<p>⇒ Une conséquence précisée par l'enseignant;</p> <p>⇒ Une exclusion momentanée au corridor;</p> <p>⇒ Une référence au Détour.</p>
<p>8.</p>	<p>Je respecte l'environnement et le matériel mis à sa disposition.</p> <p>*tout acte de vandalisme est illégal.</p> <p>-Pour maintenir un environnement accueillant, agréable et sécuritaire.</p> <p>-Pour permettre à tous d'en profiter.</p>	<p>⇒ Un nettoyage ou restauration de ce qu'il a détérioré;</p> <p>⇒ Un travail compensatoire;</p> <p>⇒ Un remboursement;</p> <p>⇒ Une suspension interne ou externe.</p>

L'ÉLÈVE DOIT...

L'ÉLÈVE S'EXPOSE À...

<p>9.</p>	<p>J'apporte mon agenda à chaque cours et je le maintiens en bonne condition.</p> <p>-Pour favoriser mon organisation.</p>	<p>⇒ Une conséquence précisée par l'enseignant;</p> <p>⇒ L'achat d'un nouvel agenda.</p>
<p>10.</p>	<p>Je porte les vêtements d'éducation physique prescrits qui respectent le code vestimentaire :</p> <p>*Piscine : Maillot de bain de natation obligatoire pour tous. Pour celles et ceux n'ayant pas ce type de maillot, le port du T-shirt ou du short sera permis.</p> <p>Gymnase : espadrilles attachées, short et T-shirt du Summum.</p> <p>-Pour être confortable et éviter les blessures.</p>	<p>⇒ L'assignation d'un port de vêtements fourni par l'école;</p> <p>⇒ Une reprise du temps perdu pendant son absence en classe;</p> <p>⇒ Une référence au Détour</p> <p>⇒ Une suspension interne ou externe.</p>
<p>11.</p>	<p>J'ai ma carte étudiante en tout temps.</p> <p>-Pour profiter des différents services offerts à l'école.</p> <p>-Pour que l'on puisse m'identifier au besoin.</p>	<p>⇒ Renouvellement de sa carte et en assurer les frais en cas de perte.</p>
<p>12.</p>	<p>Je suis ponctuel à mes cours.</p> <p>-Pour bénéficier de tout l'enseignement offert.</p> <p>-Pour respecter les apprentissages des autres élèves.</p>	<p>⇒ Une conséquence précisée par l'enseignant;</p> <p>⇒ Une retenue;</p> <p>⇒ Une référence au Détour</p> <p>⇒ Autres.</p>

L'ÉLÈVE DOIT...

L'ÉLÈVE S'EXPOSE À...

<p>13.</p>	<p>Je dois uniquement visionner des contenus qui respectent les valeurs de l'école.</p> <p>-Pour maintenir un milieu de vie sain et respectueux.</p>	<p>⇒ Un midi-détour;</p> <p>⇒ Une référence au Détour;</p> <p>⇒ Une suspension du droit d'utilisation des appareils selon la gravité de la situation.</p> <p>⇒ Une déclaration aux autorités policières.</p>
<p>14.</p>	<p>Je demande une autorisation à la direction pour installer des affiches.</p> <p>-Pour valider que le contenu respecte les valeurs de l'école.</p>	<p>⇒ Une saisie des biens;</p> <p>⇒ Un retrait de l'affiche.</p>
<p>15.</p>	<p>J'effectue le travail demandé et je respecte les échéances.</p> <p>-Pour favoriser ma réussite scolaire.</p> <p>-Pour respecter les exigences de mes enseignants.</p>	<p>⇒ Une conséquence précisée par l'enseignant;</p> <p>⇒ Une récupération pour reprendre le travail;</p> <p>⇒ Une retenue le midi, le soir ou lors d'une journée pédagogique.</p>
<p>16.</p>	<p>Je respecte le code vestimentaire (<i>voir dernière page de l'agenda</i>).</p> <p>*La casquette est tolérée seulement dans la salle des casiers.</p> <p>-Pour adhérer à la vision commune de mon école.</p>	<p>⇒ L'obligation de se trouver des vêtements autorisés;</p> <p>⇒ L'obligation de porter un vêtement fourni par l'école;</p> <p>⇒ La confiscation de sa casquette :</p> <p>1^{re} fois : 1 journée</p> <p>2^e fois : 5 journées</p> <p>3^e fois : 10 journées.</p> <p>⇒ Une référence au Détour.</p>

LES GESTES ET ÉCHANGES PROSCRITS

À la frontière, si...

Je m'expose à...

1.	J'ai recours à la violence verbale ou physique : Bagarres, menaces, paroles ou autres gestes irrespectueux, cyberintimidation.	<ul style="list-style-type: none">⇒ La réparation des torts causés;⇒ Une suspension interne ou externe;⇒ L'étude de cas par la direction;⇒ Une déclaration aux autorités policières;⇒ Une demande de renvoi au CSSHC .
2.	Je plagie (le plagiat est l'acte de copier, de faciliter le copiage de quelque façon lors d'une évaluation ou d'un travail).	<ul style="list-style-type: none">⇒ Une note de « 0 » lors de l'évaluation;⇒ Une mesure compensatoire déterminée par l'enseignant.

DANS LE CAS DE....**L'ÉLÈVE S'EXPOSE À..**

3.	J'ai en ma possession des objets faisant référence à la violence (une arme, un couteau, etc.)	⇒ Une saisie du matériel ⇒ L'étude de cas par la direction; ⇒ Une suspension interne ou externe; ⇒ Une déclaration aux autorités policières; ⇒ Une demande de renvoi au CSSHC.
4.	J'ai en ma possession un appareil électronique lors des heures de cours, de la retenue ou au Détour.	⇒ La confiscation de son appareil qui sera remis au responsable de niveau; 1^{re} fois : 24 h en continu (journée du vendredi remplacée par lundi) 2^e fois : 5 journées (8 h à 15 h 10) 3^e fois : 10 journées (8 h à 15 h 10) <i>N.B. Lors d'épreuves, l'élève se verra attribuer la note « 0 » même si l'appareil n'est pas en fonction.</i>
5.	J'enregistre un élève ou un membre du personnel sans son consentement.	⇒ Une retenue; ⇒ Un midi-détour; ⇒ Une suspension interne ou externe.

DANS LE CAS DE....	L'ÉLÈVE S'EXPOSE À..
<p>6. J'ai en ma possession consommation de la drogue ou de l'alcool.</p> <p>Je suis sous l'influence de drogue ou d'alcool;</p> <p>Je vends ou distribue de la drogue ou de l'alcool;</p> <p>Je possède des accessoires pour la consommation de drogue ou d'alcool.</p>	<p>⇒ Application du «Protocole d'intervention en matière de drogue ou d'alcool»</p> <p>https://lafrontaliere.cshc.qc.ca/wp-content/uploads/2019/09/droque-protocole.pdf</p> <p>⇒ Une déclaration aux autorités policières;</p> <p>⇒ Suspension interne ou externe;</p> <p>⇒ Autres conséquences possibles;</p> <p>⇒ Une demande de renvoi au CSSHC.</p>
<p>7. Je commets un vol.</p>	<p>⇒ Une remise ou un remboursement de la marchandise volée;</p> <p>⇒ Suspension interne ou externe;</p> <p>⇒ une déclaration aux autorités policières.</p>

*** L'école n'assume pas le coût de remplacement des objets volés.**

ABSENCES RECONNUES

- **Maladie sérieuse ou accident confirmé par une attestation médicale;**
- **Décès d'un proche parent;**
- **Convocation d'un tribunal;**
- **Participation à un événement d'envergure préalablement autorisée par le coordonnateur de la sanction des études en formation générale des jeunes de la Direction de la sanction des études.**

ABSENCES AU COURS RECONNUES

(DOIT ÊTRE MOTIVÉES PAR UNE AUTORITÉ PARENTALE)

1. Maladie confirmée par les parents avec un billet ou un appel téléphonique.
2. Consultation auprès d'un professionnel de l'école.
3. Consultation auprès d'un professionnel hors de l'école avec billet attestant du moment de la visite.
4. Examen pour un permis de conduire avec preuve de rendez-vous.
5. Activités organisées et autorisées par l'école (échanges linguistiques, camps, activités diverses, etc.) **après avoir complété le formulaire approprié.**
6. Dans le cas d'activités ne relevant pas de l'école, il doit y avoir entente entre la direction, les parents et les organisateurs. La direction peut refuser la participation si les résultats scolaires ne sont pas satisfaisants ou que le comportement laisse à désirer.
7. L'autobus scolaire n'est pas passé.
8. Suspension de l'école ou d'un cours par la direction de l'école.
9. Pour toute autre absence, il doit y avoir une demande écrite des parents et autorisation de la direction.

Note : *Lorsqu'une confirmation est exigée, l'élève doit avant son départ ou dès son retour la remettre au secrétariat de la vie étudiante. Si le billet exigé n'est pas remis, l'absence sera considérée non motivée avec les conséquences qui en découlent.*

ABSENCES NON RECONNUES

1. Quitter un cours ou l'école sans autorisation.
2. Élève qui s'est levé trop tard.
3. Manquer l'autobus.
4. Travail rémunéré pendant les heures de cours.
5. Magasinage, chasse, pêche, etc.
6. Cours de conduite sur temps de classe.
7. Accompagner un ami à l'hôpital ou autres endroits.
8. Toute autre raison jugée non valable par la direction.

Note : *Quand les absences sont non-motivées, la direction exige la reprise du temps en retenue ; l'enseignant met la note zéro (0) pour les examens et les récitations qui ont lieu pendant l'absence et peut exiger la reprise des travaux.*

SYSTÈME D'ENCADREMENT

Manquements mineurs

Manquements majeurs

ACCUMULATION DE MANQUEMENTS MINEURS

Manquements mineurs :
Ex. :

- Non-respect des consignes
- Perte de temps
- Costume
- d'éducation physique

• Absence à une retenue

- Accumulation de manquements mineurs

• Arrêt d'agir

- Accumulation de manquements mineurs
- Manquements majeurs

RETENUE
30 min. =
Travail ciblé
Travail personnel
Lecture
fournie

1 pt

RETENUE
50 min. =
Travail ciblé
Travail personnel
Lecture
fournie

2 pts

SUSPENSION - PÉRIODE
± 75 min.
Travail ciblé
Travail personnel
Lecture
fournie

5 pts

RETENUE DU SOIR
15 H 15 À 17 H 15
Travail ciblé
Travail personnel
Lecture banque

15 pts

2 RETENUES DU SOIR
15 H 15 À 17 H 15
Travail ciblé
Travail personnel
Lecture banque

30 pts

JOURNÉE PÉDAGOGIQUE
9 H 00 À 15 H 00
Travail ciblé
Travail personnel
Lecture banque
*Rencontre avec les parents

45 pts

Suspension interne et étude de cas
*Rencontre avec les parents

60 pts

Suspension externe et étude de cas
*Rencontre avec les parents

60 pts

Conséquences :

- Une retenue non faite = retenue longue
- Une retenue longue non faite = retenue du soir
- Une retenue du soir non faite = 2 retenues du soir
- 2 retenues du soir non faites = 1 journée pédagogique

- 1^e – 15 PTS = Retenue le soir et discussion avec le répondant
- 2^e – 30 PTS = 2 retenues du soir
- 3^e – 45 PTS = Journée pédagogique
- 4^e – 60 PTS = Suspension interne ou externe et étude de cas

L'ÉLÈVE DOIT...

L'ÉLÈVE S'EXPOSE À...